



## Garde d'enfants et vêtements à fournir

-----  
Par Visiteur

Bonjour, mon mari a la garde complète de ses enfants doit-il fournir les vêtements lorsque les enfants vont chez leur mère? Celle-ci a été reconnue hors d'état de contribuer à l'entretien et à l'éducation de ses enfants

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame

mon mari a la garde complète de ses enfants doit-il fournir les vêtements lorsque les enfants vont chez leur mère? Celle-ci a été reconnue hors d'état de contribuer à l'entretien et à l'éducation de ses enfants

Oui le père doit fournir les vêtements des enfants car en fait ce n'est pas une question de qui doit fournir les vêtements mais tout simplement que les vêtements sont la propriété des enfants et qu'ils doivent les suivre où qu'ils soient.

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Merci mais elle ne contribue à aucune dépense et les vêtements neufs nous reviennent déchirés

-----  
Par Visiteur

Madame

Je comprends bien mais si le juge a considéré qu'elle ne pouvait pas contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants vous ne pouvez pas exiger une contribution.

Quant aux vêtements, j'en conviens mais comme je vous l'ai précisé ils doivent suivre les enfants. Sans pour autant leur donner des vêtements usagés essayez de donner les vêtements les moins neufs.

Cordialement